

Compte Rendu de la Réunion du 11/06/2019 Commission Handisub CODEP 81

Présents à la réunion :

- CIESZKOWSKI David (Président de la Commission Technique et Handisub du CODEP 81, Club Subaquatique Albigeois-CSA)
- MIQUEL Gérard (Président du CODEP81, Castres Sports Nautiques -CSN)
- FERRIERES Christian (Club Subaquatique Gaillacois-CSG)
- MORTELETTE Stéphane (Club Subaquatique Gaillacois-CSG)
- LAUR Henry (Castres Sports Nautiques CSN)
- CAHUZAC Eric (Club Subaquatique Gaillacois-CSG)
- CAHUZAC Faustine (Club Subaquatique Gaillacois-CSG)
- GERARD Benoit (Club Subaquatique Gaillacois)
- BRESSON Béatrice (Club Subaquatique Vauréen CSV)
- BASSO Michel (Club Subaquatique Vauréen CSV)
- DAYDE Marc (Club Subaquatique Vauréen CSV)
- POUSSINES Edith (Castres Sports Nautiques -CSN)
- GUERRA David (Club Subaquatique Albigeois-CSA)

Absent excusés

- MIQUEU Stéphane (Club Subaquatique Albigeois-CSA)
- MAGNANI Stéphane (Club Subaquatique Albigeois-CSA)
- DUCHAUSSOY Linda (Club Subaquatique Albigeois-CSA)
- JEGOUX Gaétan (Castres Sports nautiques Plongée-CSN)
- PERELA Benoît (Castres Sports nautiques Plongée-CSN)
- RUIZ Laurent (Club subaquatique Carmaux)
- HUC Virginie (Club subaquatique Carmaux)
- CASTANT Philippe (Castres Sports Nautiques-CSN)
- ORLANDI Jean Philippe (Club Subaquatique Albigeois-CSA)
- IRAMPOUR Réza (Club Subaquatique Gaillacois-CSG)

Absents

- HAUET Patrick (Club Subaquatique Carmaux)
- FRANDEMICHE Patrick (Club Subaquatique Carmaux)
- BERNARD Jérôme (Club Subaquatique Albigeois)
- MAUROUARD Frédéric (Club Subaquatique Albigeois)
- MAUROUARD Priscille (Club Subaquatique Albigeois)
- FERINCZECK Olivier (Club Subaquatique Gaillacois-CSG)
- TRETON Laurent (Club Subaquatique Vauréen CSV)
- BELLAVIA Christian (Club de Castres)
- CONTRERAS Pierre (Club subaquatique Carmaux)
- CLERMONT Muriel (Club Subaquatique Albigeois-CSA)
- BAYLET Jean Claude (Club Subaquatique Albigeois-CSA)
- DOUZAL Jean Marc (Club Subaquatique Albigeois-CSA)
- FRESSE COLSON Philippe (Club de ST Sulpice)

<u>Le mot du président de la commission technique et Handi-sub</u>: David CIESZKOWSKI ouvre la séance à 20H30 et remercie d'abord tous les membres et les représentants présents des clubs Handi et en préambule lance un appel à la candidature pour un ou une secrétaire de séance pour cette commission Handi du CODEP 81.

Béatrice BRESSON se porte volontaire pour rapporter la séance.

Lecture de l'ordre du jour :

- Formations EH1 et Psy effectuées (bilan financier)
- formations PESH des clubs en vue des validations de niveaux
- Points sur les futures sorties (sortie du 16 juin en particulier)
- Stage national Handi-sub au CREPS à Antibes et stage régional de cet automne
- Prévisions de stages EH1 EH2 psy MFH1 de la saison 2019 / 2020
- Actions à faire au profit des personnes en situation d'handicap

Début de la Réunion : 20H40

I. <u>Bilan des stages EH1 et Psy:</u>

 Stage EH1 organisé à Castres, avec le soutien logistique du CSN les 26 et 27 janvier 2019

16 stagiaires formés : 11 du TARN (3 Castres, 2 Carmaux, 2 Lavaur, 3 Gaillac , 1 Albi), 1 de l'AVEYRON et 4 du TARN ET GARONNE.

Le président remercie le CSN de Castres pour l'aide et le soutien logistique pour l'organisation du stage, les encadrants de l'équipe pédagogique de la commission Handi, Alexandre JORCANO et Gérard MIQUEL pour leur participation au stage ainsi que, la participation des 2 médecins du CSA d'Albi qui sont intervenus, le docteur FARGETON et le docteur DELATTRE. Le président remercie également les 9 handis qui ont accepté de jouer le rôle des baptisés, et les stagiaires pour leur participation.

Un grand merci à Stéphane CAUMARTIN qui est venu renforcer l'équipe péda à la dernière minute pour la partie pratique.

Bilan financier négatif de - 152,20€

Dépenses : Viennoiseries : -30€, frais de déplacement Stéphane CAUMARTIN : -70€20 , Repas encadrement et 3 handicapés qui ont participé à la formation du matin : -340€, cartes EH1 : -192€

Recettes : 30€ par stagiaire = +480€

480-632,20= -152,20€

 Stage PSY à Espalion organisé avec le soutien du club subaquatique d'Espalion le 23 Février 2019

18 stagiaires : 13 du TARN (4 Carmaux, 3 Lavaur, 2 Castres, 3 Gaillac, 1 Albi), 1 de l'AVEYRON et 4 du TARN ET GARONNE.

Le président remercie le club d'Espalion avec son président Nicolas LIAUTARD pour leur accueil et aide pour l'organisation du stage, les encadrants de l'équipe pédagogique de la commission handi Gérard MIQUEL et Alexandre JORCANO, ainsi que Yves Redon en particulier stagiaire du club d' Espalion qui a organisé la visite du musée du scaphandrier après la formation, et un repas convivial aligot-saucisses.

Un grand merci à notre représentant Régional Emmanuel SERVAL ainsi qu'à son épouse Isabelle qui sont venus renforcer l'équipe péda.

Merci au 9 handi psy du foyer de st Geniez qui sont venus se faire baptiser.

Bilan financier négatif de : – 7,53€

Café/viennoiseries: -50€40
 repas encadrants: -135€
 collation après-midi: -23€73
 frais déplacement manu: 122€40

coût carte psy: -216€

- recettes: 540€

Solde : 540-547,53= -7,53€

Bilan financier global

1786 € ont été alloués en début de saison à la commission. A l'issue des stages, il reste 1600,26€. Il est décidé par vote à la majorité de ne plus payer le carburant et frais de péage au CDH81 pour les sorties Codep 81 mais d'aider les cadres et les handis qui participent à des stages nationaux ou régionaux.

Aide de la commission aux cadres qui effectuent le stage national à Antibes (MFEH2, MFEH1, EH2) 200€ vu le coût du stage environ 500€ sans le coût du déplacement.

Aide de la commission aux handi qui participent au stage national à Antibes 100€ coût du stage environ 500€ sans coût du déplacement.

Aide de la commission pour les cadres qui effectuent le stage régional (MFEH1, EH2) 50€ vu le coût du stage 230 € sans le coût du déplacement.

Aide de la commission pour les handi qui participent au stage régional 50€ vu le coût du stage 230€ sans le coût du déplacement .

Les cadres reçoivent ce montant à condition de travailler un an minimum pour le CODEP.

A cet effet, il est décidé de verser 50€ à Philippe Colson, 50€ à Alexandre Jordano et 50€ à Gérard Miquel suite à leur stage Régional EH2 effectué en juin 2019 et leur participation active à l'équipe péda de la commission .

Les subventions demandées pour l'achat de matériel spécifique handi et accordées par la région (3000€) et le département serviront pour le financement de la potence (6900€) mise en place au club de plongée le Rédéris à Banyuls. (voir convention passé avec le REDERIS)

La commission handi finance à la hauteur de 900 à 1000€ la potence.

Le président du CODEP 81 et le président de la commission technique et handi-sub sont toujours dans l'attente d'un signe du CDH81 pour la mise à disposition d'un fauteuil handi et d'une rampe d'accès au club du REDERIS suite à la convention signée par celui-ci.

SI rien n'est fait comme inscrit et signé sur la convention, celle-ci deviendra caduque et sera refaite en excluant le CDH81, les handi allant plonger à titre perso au REDERIS perdraient l'avantage de la convention et devront payer leur plongées à prix coûtant .

Abandon de l'achat de petit matériel et matériel spécifique individuel par le CODEP pour des raisons de suivi et de prêt du matériel.

L'achat du petit matériel est financé par les clubs.

Chaque club achètera en fonction de ses besoins le matériel spécifique handi et petit matériel, et pourra s'il le veut le prêter à d'autres clubs . Par exemple, le CSN a acheté un bi et un masque facial qu'il propose de prêter aux autres clubs si besoin.

Pour financer les déplacements des moniteurs, le CODEP propose de signer une déclaration CERFA à joindre à la déclaration d'impôts. Il faut renseigner la feuille de frais proposée par le CODEP (présente sur le site internet du Codep81) et garder les justificatifs.

Organisation des futurs stages EH1 et Psy

Le président pose la question de l'organisation des stages régionaux en 2020.

Quels sont les clubs qui désirent organiser un stage EH1 et ou psy.

Le CSA d'Albi est pré-positionné pour effectuer le stage EH1, en attente du retour de leur président . Marc Daydé suggère d'établir un cahier des charges pour simplifier la démarche du club organisateur : Nb de stagiaires (12), salle adaptée, piscine, restauration.

Le président propose de ne faire venir les handicapés qu'à 15h pour les baptêmes pour avoir une meilleure organisation du stage.

La participation de 3 handicapés à la formation du matin avait été appréciée à Castres car elle a permis d'échanger avec eux et d'apprendre à réaliser les premiers gestes nécessaires pour la mise à l'eau et la sortie du bassin.

L'organisation de ces stages permet de faire de la publicité au club et de proposer des baptêmes.

II. Stage National et régional Occitanie MFEH 2 et MFEH1 - EH2 :

Le stage national au CREPS à Antibes est complet, inscriptions clauses.

Sont inscrits au stage CIESZKOWSKI David pour le MFEH2 et IRAMPOUR Réza pour le PESH 20m.

Le Stage Régional

Ouverture des inscriptions.

Les dossiers sont téléchargeables sur le site de la CTR ou site du CODEP 81

Renvoyer les dossiers complets à Emmanuel SERVAL avec en copie CIESZKOWSKI David pour suivi .

Dates : Théorie le 14/09 à Albi, Pratique les 28 et 29 Septembre 2019 à Sète et 13 et 14 Octobre 2019 à Banyuls.

Inscrits: Stéphane Magnani (EH2), Christian Ferrière (EH2), Gérard Miquel (MFEH1)

Places proposées : 8 EH2, 4 MFH1 et 8 PESH

Il faut s'inscrire en ligne sur le site du CODEP.

Une liste d'attente sera réalisée pour les non-bénéficiaires en 2019. Ils seront prioritaires sur la formation de 2020 qui est envisagée soit en Egypte ou sur la Ciotat .

7 handis du département peuvent s'inscrire, 3 sont potentiellement intéressés. Ils recevront 50€ chacun s'ils viennent au stage régional.

Le président précise que la validation des niveaux est subordonnée au travail réalisé dans l'année. La fiche de suivi est contrôlée. La seule participation au stage est insuffisante.

A noter le Stage National MFH2, MFH1 et EH2 à ANTIBES du 19 au 25 août 2019.

III. Futures sorties

Planning des sorties à venir :

- 16 Juin 2019 à Banyuls : participation de 4 handis et 12 enfants handi de Sète (club organisateur : CSN de Castres).
- 21 Juillet 2019 à Banyuls pour confirmer les niveaux, possibilité de mixage de palanquée avec des valides (club organisateur : Gaillac)
- 9, 10 et 11 Novembre à la Ciotat (Handi + valides)

WE dans la plus belle baie du monde au club Plongée Passion de Philippe PEYRUSSES avec la collaboration des CODEP 81 et 34.

Pour août, pas de sortie prévue mais possibilité d'utiliser la convention signée avec le Rédéris qui fixe le tarif de la plongée à 24€ pour les handi et la gratuité pour les encadrants. Se pose la question de la tarification des plongées des valides qui participent à la sortie. La signature de la convention est également soumise à la révision en fonction de l'engagement du CDH81 qui n'a été tenu à ce jour : promesse d'une rampe et d'un fauteuil.

Il est précisé que beaucoup de clubs s'équipent pour recevoir les handicapés : Port Vendres, Cerbère, Banyuls,...

Eric Cahuzac suggère la réalisation d'une plaquette ou d'un listing qui référencerait ces sites pour l'usage des handicapés.

IV. Actions au profit des handis

Marc Daydé indique qu'une présentation de l'activité sera faite aux communautés de communes. Le Président rappelle que les financements obtenus par les démarches des clubs profitent directement à ceux-ci, même si la commission départementale aide pour leur attribution.

L'intérêt de la commission est reconnu par les participants pour :

- la distribution des subventions
- la mutualisation des encadrants
- pallier à l'absence d'handi dans certains clubs
- l'application de la convention
- faciliter la communication au sein des clubs.

Le président précise qu'il ne veut pas que la commission empiète sur la vie des clubs.

Une information auprès des associations et des structures pour handicapés est nécessaire pour faire connaître l'activité plongée.

D'ici 1 an, David CIESZKOWSKI président de la commission handi-sub et Technique du Tarn souhaite disposer d'un remplaçant pour la commission handi suite à la prise d'autres responsabilités. Le nom de Gaétan Jegoux est suggéré. Ou autre volontaire.

Le président clôture la réunion en remerciant l'ensemble des membres présents.

Fin de la séance : 22H30